



Le CQP Monteur d'Echafaudage est enregistré au RNCP !

Communiqué du 5 janvier 2023 : Le SFCE annonce l'enregistrement du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Monteur d'échafaudage au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) par France Compétences.

L'enregistrement au RNCP est une reconnaissance du CQP et de sa gestion par le SFCE ainsi que de la profession de monteur d'échafaudage. L'enregistrement au RNCP signifie que l'organisation, les modalités d'évaluation et l'insertion professionnelle des titulaires du CQP de même que l'homologation des organismes délivrant la formation préparatoire est conforme aux attentes du législateur représenté par France Compétences.

Qu'est-ce qu'un CQP ?

Un certificat de qualification professionnelle (CQP) est une certification créée et délivrée par une branche professionnelle qui atteste de la maîtrise de compétences liées à un métier.

« Aurélie Laversanne, Responsable formation du SFCE rappelle d'ailleurs que les CQP correspondent à une évolution des besoins de qualification des monteurs face aux exigences de leurs clients. Les épreuves des CQP se déroulent en trois étapes : questionnaires illustrés, études de cas écrites et épreuves pratiques. »

Le CQP Monteur d'échafaudage et ses avantages

Il a été créé en 1997 pour faire reconnaître et valoriser la profession de Monteur d'échafaudage.

Son succès s'explique par les nombreux avantages offerts à l'entreprise et à ses collaborateurs.

Pour l'entreprise c'est la possibilité de se prévaloir de personnel qualifié, de démontrer la technicité et le savoir-faire de ses équipes, de prétendre à des marchés d'exigence où le CQP est indispensable (industrie, monuments historiques, etc.), et de valoriser sa démarche de développement et reconnaissance des compétences de ses collaborateurs.

Pour le collaborateur c'est la possibilité de bénéficier d'une reconnaissance nationale de ses compétences (qu'elles soient acquises par la formation ou par l'expérience après un parcours en entreprise), et de perspectives d'évolution de carrière notamment en tant que chef d'équipe.

« Eric Limasset, Président de Layer France ajoute que certains de ses commerciaux ont souhaité faire la formation préparatoire au CQP. En effet, chez nos clients la sécurité est une priorité et les règles se renforcent sans cesse. C'est très logique pour nous de parler le langage de nos clients et de bien connaître leur métier lorsque nous proposons du matériel. »

Les bénéfices de l'enregistrement au RNCP

Grâce à cet enregistrement, le CQP Monteur d'échafaudage est **reconnu par l'état** comme équivalent aux diplômes et certifications nationaux et européens de Niveau 3 (CAP, BEP) et devient **éligible aux financements publics** (Pôle Emploi, Région...), **mutualisés** (OPCO) et au **CPF** (Compte Personnel de Formation).

Par ailleurs la **formation préparatoire à ce CQP**, qui est **recommandée par le SFECE**, devient également éligible aux financements. Formation que seuls les organismes de formation agréés SFECE sont habilités à dispenser.

*Camille Preudhomme, Responsable Recrutement Et Développement RH France de Siemo France nous explique que **l'enregistrement au RNCP est une bonne nouvelle puisqu'il ouvre la porte à des financements pour la formation préparatoire et le CQP.** En effet il est capital de travailler avec des collaborateurs bien formés. « D'ailleurs tous nos intérimaires doivent avoir assisté à la formation préparatoire au CQP monteur d'échafaudage habilitée SFECE afin de compléter les équipes de l'entreprise. Du côté des collaborateurs plus de 100 personnes ont été formées en 2022 soit en formation initiale soit dans le cadre du renouvellement d'habilitation au bout de 5 ans. C'est très important quand on monte des échafaudages de plus de 24 mètres pour les clients de l'entreprise et leurs clients. Pour ce qui est du CQP, certains de nos monteurs demandent à le passer afin de bénéficier d'un diplôme reconnu. C'est donc à la fois un gage de qualité pour nos clients et une reconnaissance pour nos collaborateurs. »*

À qui le CQP est-il accessible ?

Le CQP est accessible **aux jeunes** qui souhaitent compléter leur formation initiale, **aux salariés** et aux personnes en recherche d'emploi. Le prérequis de 6 mois d'expérience professionnelle en tant que monteur d'échafaudage peut s'obtenir au cours du parcours de formation.

« Raphael Bellofatto qui a passé son CQP alors qu'il était chez Brand souligne que le métier de l'échafaudage ne s'apprend pas à l'école. Il n'y a pas de diplôme, ni de reconnaissance de ce métier alors que c'est le but de tout monteur d'être reconnu pour ses compétences. Dans son

cas, il a suivi une formation préparatoire, il a passé son CQP avec succès et a même été jury. Après avoir gravi les échelons chez Brand, il a créé son entreprise.

Comment préparer le CQP ?

Le CQP peut se préparer **par la formation** ou **par la validation des acquis de l'expérience (VAE)** sur justification. La formation peut être mise en place par l'employeur dans le cadre des activités de l'entreprise (plan de développement des compétences) ou par la personne (notamment au moyen du compte personnel de formation - CPF). Le CQP peut également être préparé dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. **Les compétences visées par le CQP Monteur d'échafaudage sont nombreuses et se rapportent aux activités suivantes :** la préparation de l'exécution de son intervention en toute sécurité, l'implantation de l'échafaudage, le montage puis le démontage de l'échafaudage, la mise en œuvre de l'élingage et du treuillage nécessaire au montage et au démontage, la clôture de l'intervention.

« Gabriel Staniul, Responsable technique du SFECE insiste sur l'importance des formations et l'acquisition d'une reconnaissance professionnelle. En effet d'un point de vue réglementaire, technique et normatif le domaine de l'échafaudage évolue constamment et il est important de maintenir à jour les savoir-faire et compétences techniques des monteurs afin d'assurer le montage et le démontage d'une structure de qualité. L'obtention de ce CQP est une réelle garantie de capacité du monteur pour toutes les parties. »

Retrouvez la fiche complète du RCP RNCP36913 en scannant ce code



A propos du RNCP : Le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) contient les diplômes d'état et les certifications professionnelles ciblant un ou plusieurs métiers et reconnues par l'état. Seule une certification enregistrée au RNCP permet la délivrance d'un niveau de qualification reconnu par l'Etat, lui-même reconnu dans le cadre européen des certificats

A propos du SFECE :



Le SFECE est le syndicat de l'échafaudage, du coffrage, de l'étalement, des systèmes d'élévation et d'accès motorisés. Syndicat filière, il rassemble les entrepreneurs, les fabricants, les organismes de formation agréés et des partenaires métier (fabricants, /importateurs/distributeurs de composants, bureaux de contrôle, vérification, bureaux d'étude, organisme de conseil – aide MOA/MOE, prestations de service). Il regroupe 15 000 salariés et plus de 110 adhérents en 2022.